

Réaliser la clôture comptable et mettre en œuvre une démarche de révision



CF-45 2 Jours (14 Heures)

Description

Cette formation poursuit ces deux objectifs : appliquer les règles et savoir s'auto-contrôler pour produire des comptes fiables et rapidement.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Collaborateur des services comptables et financiers participant à l'élaboration des 'situations comptables' et des 'comptes annuels'.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances comptables
- Traiter les opérations de clôture sur l'ensemble des processus de l'entreprise
- Structurer une démarche d'autocontrôle
- Réaliser et documenter des contrôles comptables

Programme de la formation

Se repérer dans l'organisation d'une clôture

- Identifier les tches à réaliser et leur ordonnancement.
- Établir le planning à suivre.
- Préparer les activités de contrôle.

Effectuer la clôture des opérations d'exploitation

- Rattacher les charges et produits à l'exercice.
- Enregistrer les consommations et la production de la période.
- Valoriser les dettes et créances en monnaie étrangère.
- Évaluer les actifs d'exploitation et enregistrer les dépréciations : sur les créances clients ; les stocks ; les autres actifs d'exploitation.
- Prendre en compte les risques et passifs éventuels de l'entreprise.

Comptabiliser les opérations liées aux investissements

- Valider les enregistrements des acquisitions et sorties d'immobilisations incorporelles et corporelles.
- Comptabiliser les écritures d'amortissements comptables et fiscaux.
- Calculer et enregistrer les éventuelles pertes de valeur des actifs immobilisés.

Clôturer les opérations de financement et placement S'assurer du rattachement des charges et produits financiers à la période. Évaluer et enregistrer les dépréciations se rapportant aux actifs financiers.

- Valider la variation des capitaux propres.

Réviser ses comptes pour s'assurer de leur fiabilité Construire une démarche de révision par cycle.

- Identifier les zones de risques et définir les contrôles adaptés.
- Mettre en œuvre les différentes techniques de contrôle comptable.